

que « pour former de jeunes Serbes propres au sacerdoce catholique, il sera institué, dans la capitale ou dans ses environs, un Séminaire auquel l'État fournira une dotation annuelle équitable, l'autorité ecclésiastique respective restant chargée du soin de l'organiser et de le diriger conformément aux dispositions canoniques. » Il reconnaît aussi « la validité des mariages entre catholiques et des mariages mixtes contractés en présence du curé catholique, suivant les lois de l'Église » et déclare que les causes matrimoniales, où sont intéressées des parties catholiques, ressortissent des « tribunaux ecclésiastiques catholiques. »

Le concordat serbe, dont l'inauguration officielle a été marquée par l'arrivée à Rome de M. Gabrilowitch, est un événement de nature à consoler grandement le cœur du Souverain Pontife, au milieu des tristesses présentes, et plein de promesses pour l'avenir du catholicisme en Serbie, et peut-être dans tous les Balkans.

LITURGIE ET DISCIPLINE

ABSOUTE POUR LES DÉFUNTS

Q. Pendant le *Libera* qui se chante après le service, le célébrant doit-il se couvrir de la barrette ?

R. Puisque l'occasion s'en présente, nous allons, tout en répondant à cette question, rappeler sur ce point de l'absoute quelques règles mises en oubli ; nous le faisons avec l'espoir d'amener une certaine uniformité, si désirable.

1° Après la messe solennelle de Requiem, c'est à la banquette que le célébrant (avec ses ministres s'il y en a) doit se rendre, pour quitter la chasuble et le manipule et se revêtir de la chape. La disparition du célébrant à ce moment, pour aller à la sacristie y prendre la chape, est opposée à la Rubrique du Missel et n'est autorisée par aucun auteur.

2° Si le catafalque est à une distance suffisante, le célébrant et le diacre se couvrent de la barrette pour s'y rendre.

3° Arrivé au pied du lit funèbre, le célébrant se place un peu du côté de l'épître pour ne pas tourner le dos à l'autel, s'il n'en est pas suffisamment éloigné ; c'est alors que le célébrant et le diacre se découvrent. Si le lit funèbre est à une distance notable du chœur, on ne tient pas compte de l'autel ; alors le célébrant lui tourne le dos, se tenant exactement en face de la croix de procession, et ne le salue pas avant l'encensement.